



Masevaux pour tous

2, rue des vergers – 68290 MASEVAUX

Franck DUDT
06-09-48-21-69
franck@dudt.net

Florence EHRET
03-69-19-43-66
f.ehretjenny@estvideo.fr

Masevaux, le 6 mai 2008,

A l'attention de M. Laurent Lerch
Maire de Masevaux

Objet : Demande d'informations.

Monsieur le Maire,

Suite au Conseil Municipal du 11 avril 2008 sur le budget de la commune, voici les questions que nous nous posons encore, et les réflexions que nous faisons :

*–Budget « **fêtes et cérémonies** », pour la somme de 65000 euros. Quel est le détail de ces dépenses ? Nous souhaitons qu'une réflexion s'engage sur une baisse de cette ligne.*

–Y a-t-il une ligne pour la formation des élus ? Quel budget est prévu pour ce poste, en lien avec l'information fournie aux conseillers municipaux.

–Comme déjà indiqué, nous souhaitons que les groupes d'élus puissent bénéficier de moyens de fonctionnement. Le budget présenté indique à la ligne 656 la somme de 0 euro. Le groupe majoritaire bénéficiant des infrastructures de la mairie, nous souhaitons disposer d'un budget proportionnel afin de couvrir les frais de timbres, photocopies, papier à entête, etc...

–A quoi correspondent les « autres matières et fournitures » (ligne 6068) ? Cette ligne augmente de 1000 euros, et représente environ 5 fois la ligne des fournitures scolaires (18000 euros).

Subventions aux associations :

–Comment sont calculés les subventions aux associations ?

–A quelles associations correspondent la ligne 6574 qui prévoit 42940 euros ? Peut-on avoir le détail et les montants de ces subventions ? Existe-t-il des règles de répartition des subventions entre les associations ?

D'autres part, alertés à ce sujet par des riverains, nous avons demandé au Directeur Général des Services, M. Allenbach, des renseignements concernant des courriers parvenus en mairie qui signalaient des nuisances au niveau de la **résidence du Moulin**.

Bien qu'il nous ait dit avoir rassemblé ces documents lors du dernier Conseil Municipal (le 11 avril, soit depuis pratiquement un mois), et malgré une relance par voie de courrier électronique, nous n'avons toujours aucune nouvelle de sa part. Nous attendons donc les documents en vous rappelant que l'opposition a également droit aux informations et accès aux services de la mairie.

Forts de cette première expérience, nous pensons essentiel d'établir **un délai de réponse raisonnable** de la part de la municipalité vis à vis des demandes des groupes d'élus et des simples citoyens. Nous proposerons ce point dans le règlement intérieur du Conseil Municipal.

De plus, pour des raisons d'organisation tant professionnelle que sociale et familiale, nous avons besoin de connaître **les dates** des différents Conseils Municipaux et commissions à plus d'une semaine de délai. Il nous semblerait pertinent que la commune de Masevaux, à l'instar d'autres communes d'importance comparable, établisse un calendrier prévisionnel des réunions sur une période de 6 mois à un an. Nous considérons qu'une bonne organisation des services doit permettre la mise en place d'un tel calendrier. Nous relayerons également cette demande lors de l'écriture du règlement intérieur.

Dans l'attente de votre réponse et en espérant que nos suggestions retiendront toute votre attention, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Franck DUDT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Florence EHRET

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'F' and 'E' followed by several vertical and diagonal strokes.